

Drame à Port-Gentil

# 14 maisons et une menuiserie réduites en cendres au quartier Trois-Filaos



Les flammes ravageant tout sur leur passage.



Les sapeurs-pompiers, à l'œuvre ici, étaient malheureusement sous-équipés.

Photo : Christelle Nisame

Photo : Christelle Nisame

CNE  
Port-Gentil/Gabon

**QUATORZE** habitations et une menuiserie ont été emportées par les flammes au cours d'un incendie d'une rare violence qui s'est produit, lundi dernier, au quartier Trois-Filaos, dans le premier arrondissement de la commune de Port-Gentil.

Si l'on ne déplore aucune perte en vie humaine, en revanche, les dégâts matériels sont considérables, les victimes n'ayant rien pu sauver, en raison de la violence des flammes.

Le travail des sapeurs pompiers a été pénible et difficile, faute de logistique



Ce qui reste...

Photo : Christelle Nisame



... du site après le passage des flammes.

Photo : Christelle Nisame

appropriée. Même les efforts des riverains déployés aux côtés des soldats du feu n'ont pas suffi pour venir rapidement à bout du feu.

Selon les témoignages recueillis sur le lieu du

drame, ce feu serait parti d'une menuiserie dont le compteur électrique est défectueux. Son propriétaire, a-t-on appris sur place, aurait déjà, à plusieurs reprises, interpellé la Société d'énergie et

d'eau du Gabon (SEEG) à cet effet. En vain.

Les mêmes sources affirment que des étincelles ont été vues dans un premier temps jaillissant dudit compteur, avant que tout le périmètre ne soit trans-

formé en brasier, provoquant la désolation parmi les habitants. Seuls ceux qui se trouvaient encore chez eux au moment des faits ont pu tant bien que mal sauver quelques effets. Quant aux autres partis va-

quer à leurs occupations, ils n'ont eu que leurs yeux pour pleurer à leur retour. L'un des propriétaires des maisons sinistrées - une personne du troisième âge appelée papa Mouckagni - était tout simplement inconsolable. Et pour cause, ce vieux aurait perdu une importante somme d'argent, soit trente millions de francs, qu'il gardait pour réaliser les projets de ses enfants, à en croire ses propres dires.

Au total, ce sont treize familles qui vont devoir repartir de zéro. Les quatorze habitations et la menuiserie étaient, semble-t-il, construites sur deux terrains différents.

## Lutte contre l'exploitation illégale des forêts dans la province de la Ngounié

# Un exploitant forestier écroulé à la prison centrale de Mouila



Albert Nguessi (en blanc avec des menottes) séjourne déjà à la prison centrale, en attendant son procès.

Photo : D.R



Le bois saisi, portant les marques de la direction provinciale des Eaux et Forêts.

Photo : D.R

K.A.D.  
Fougamou/Gabon

**UN** exploitant forestier, Albert Nguessi, alias Jessy, vient d'être épinglé par la police judiciaire de Mouila pour exploitation illégale des forêts dans le département de Tsamba-Magotsi (province de la Ngounié), notamment dans les vil-

lages Nzemba et Mamiengué, à une trentaine de kilomètres de Fougamou, sur l'axe menant à Lambaréné. Cette arrestation a été rendue possible grâce aux investigations menées sur place par les membres des ONGs Muyissi Environnement et Conservation Justice. Grâce à ces enquêtes, démonstration a été faite que le suspect exerçait dans l'illégalité, parce que ne disposant pas de docu-

ments appropriés. Ainsi, une cinquantaine de billes de bois ont été saisies par la direction provinciale des Eaux et Forêts. Mais la société Setraf Africa, propriété d'Albert Nguessi, n'aurait pas trouvé mieux que d'aller voler ce stock de bois pour tant mis sous scellé par les autorités.

**PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT.** Jugeant ces faits très graves, le président de

Muyissi Environnement, Ladislas Désiré Ndembet, flanqué de agents des Eaux et Forêts et des Officiers de police judiciaire (OPJ), s'est rendu sur les lieux pour un second constat, avec l'accord du procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila.

Quand la délégation est arrivée sur le site, elle n'a pas effectivement trouvé le

bois en question, celui-ci ayant été récupéré par sieur Albert Nguessi. S'en est suivie une enquête minutieuse, qui a permis de retrouver toutes ces essences dans une unité de transformation de bois appartenant à un opérateur forestier chinois, dans la zone de Kougouleu, non loin de Ntoum, le chef-lieu du département du Komondah, dans la province de l'Estuaire.

Ce qui vaudra à l'homme d'affaires chinois d'être interpellé à son tour, puis placé en garde à vue à la police judiciaire de Mouila pour nécessités d'enquête. Quant à Albert Nguessi, il a été présenté devant le procureur de la République. Après audition par un juge d'instruction, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila, en attendant son jugement.